

Le temps des avant-ga

Mais que fait l'Europe ? Cette question accusatrice revient régulièrement dans les commentaires des politiques et des observateurs dès qu'une crise internationale attire l'attention sur les difficultés des Vingt-Cinq à mener des actions communes. Cinq ans après les attentats du 11-Septembre aux Etats-Unis, les Européens estiment que leur stratégie antiterroriste serait plus efficace si une meilleure coordination était établie entre les services de police et de renseignement des Etats membres.

La guerre du Liban a également souligné les faiblesses diplomatiques de l'Union. Jacques Chirac, qui avait souhaité au début de la crise qu'un mandat de négociation fût confié par les Vingt-Cinq à Javier Solana, haut représentant pour la politique extérieure, a publiquement regretté que l'Europe n'ait pas été plus présente dans la recherche d'une solution au conflit.

L'Espagne s'est plainte de n'être pas assez soutenue par ses partenaires dans ses efforts pour lutter contre l'afflux d'immigrés irréguliers aux îles Canaries. Les opérations lancées par l'Union au large des côtes africaines pour tenter d'empêcher ces traversées périlleuses n'ont été enga-

gées que par quelques pays. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, s'en est ému. Il a écrit aux chefs d'Etat et de gouvernement une lettre par laquelle il leur demande de manifester un peu plus de solidarité.

En ces diverses circonstances, il est vrai, l'Union n'a pas fait preuve d'un grand esprit communautaire, laissant à quelques-uns des Etats membres, plus ou moins nombreux, le soin de s'entendre entre eux pour unir leurs forces. Faut-il en conclure que l'Europe a brillé par son absence ? Pas nécessairement. Certes les institutions européennes se sont trouvées marginalisées, faute de volonté ou de moyens d'action. Mais les Européens ne sont pas restés hors jeu. Ou du moins une partie d'entre eux.

L'exemple le plus net est celui de la guerre du Liban. S'il est incontestable que « Bruxelles » n'a joué qu'un rôle secondaire dans les tentatives de règlement, plusieurs capitales européennes se sont fortement investies, soit au Conseil de sécurité des Nations unies, soit plus tard dans la mise en place de la nouvelle force internationale sur le terrain. La méthode ressemble à celle qui a été mise en place pour les discussions sur le nucléaire iranien, explique un diplomate français. Un petit nombre d'Etats agissent au nom

de l'Europe, et avec l'appui des institutions européennes, même si formellement ce n'est pas l'Union en tant que telle qui prend l'initiative. Il n'en va pas autrement en matière de lutte contre le terrorisme ou contre l'immigration clandestine : les Etats concernés préfèrent passer des accords entre eux plutôt que de mettre en mouvement la lourde machine communautaire.

Cette démarche combine deux approches : l'approche dite intergouvernementale, qui donne la priorité à la coopération sur l'intégration, et la formation d'avant-gardes, qui permet à quelques pays d'avancer sans les autres. « Le mode de fonctionnement de l'Union européenne devient de plus en plus intergouvernemental », notait avec regret Catherine Colonna, ministre déléguée aux affaires européennes, devant les ambassadeurs français, le 29 août à Paris. L'avantage de l'intergouvernementalisme est qu'il respecte la souveraineté des Etats, son inconvénient est qu'il requiert l'accord de tous, ce qui ralentit ou paralyse la décision. Le recours à des avant-gardes réduit ce risque puisqu'il ne s'adresse qu'à des volontaires. Encore faut-il que ceux-ci soient en nombre suffisant. Dans tous les cas, ce qui se perd, c'est l'idée d'un intérêt collectif de l'Europe, perçue comme une société à responsabilité limitée. Mais dans l'urgence, c'est sans doute un moindre mal. ■

EUROPE
CHRONIQUE
THOMAS FERENCZI

Monsieur le P.
cristian le P.
M

Mais nous avons besoin
d'une politique du meilleur zec. I would say
et pas d'une politique du moindre mal C'est de ma